



Cher(e)s Adhérent(e)s,

Le **19 novembre 2024**, lors de l'Assemblée Générale du SNAP PACA, nous allons procéder à l'élection du/de la Délégué(e) Régional(e) conformément aux statuts du syndicat SNAP.

Qui peut voter ?

Tous les adhérent(e)s du SNAP PACA à jour de leur cotisation au
31 décembre 2023.

Pour information :

Rappel de l'Article 20 du RI du SNAP Il y a incompatibilité entre responsabilité syndicale et responsabilité politique. Toutefois, il appartient au Conseil National d'apprécier ce risque et si nécessaire il invitera l'intéressé(e) à procéder à un choix clair et sans équivoque.

Pour le fonctionnement de notre section, cette élection est importante.

- Pour y participer, merci de vous inscrire **ICI** (seule réunion du mois de Novembre pour l'ensemble de la région)
- Si vous êtes dans l'impossibilité d'y assister, merci de bien vouloir **donner procuration (pouvoir) à l'adhérent(e) de votre choix** à l'aide du document ci-joint qu'il faudra nous renvoyer, **avant le 19 novembre 2024**, par mail : syndicat.snap-paca@francetravail.fr.

Dans l'attente de vous retrouver le 19 novembre 2024,

« Syndicalement vôtre »

